

Fiche d'intégration des professionnels en GMF

Pharmacien

Activités professionnelles en GMF

Le pharmacien évalue les patients du Groupe de médecine de famille (GMF) pour assurer l'optimisation de leur thérapie médicamenteuse. Ainsi, un pharmacien exerçant en GMF met à profit son expertise pour intervenir directement auprès des patients et travailler conjointement avec le médecin de famille et les autres professionnels de la santé concernés.

Le pharmacien joue un rôle essentiel dans la prévention et le traitement des maladies en première ligne. Il partage son expertise au sujet des médicaments avec ses collègues du GMF. Il assure la liaison avec les autres pharmaciens prenant part aux soins du patient, que ce soit en milieu communautaire ou en établissement de santé.

Plus précisément, le pharmacien exerçant en GMF :

- Dresse l'histoire pharmacothérapeutique et réalise le bilan comparatif des médicaments ;
- Détecte, prévient et résout les problèmes pharmacothérapeutiques potentiels ou actuels ;
- Détermine les meilleures options pharmacologiques et non pharmacologiques en fonction de la condition du patient, de ses paramètres cliniques et de ses objectifs ;
- Surveille et optimise la thérapie médicamenteuse, notamment en faisant l'amorce, l'ajustement et l'arrêt des médicaments (déprescription) ;
- Met en application les actes délégués qui s'ajoutent à son champ d'expertise en vertu de la Loi modifiant la Loi sur la pharmacie ;
- Assure les liens requis avec le pharmacien communautaire du patient afin qu'ils conviennent du plan de soins pharmaceutiques et des paramètres de la surveillance de la thérapie à appliquer ;
- Guide le médecin de famille et les autres professionnels de la santé en matière d'usage optimal des médicaments (prescrits ou non) et de résolution de problèmes liés à l'accès (ruptures d'approvisionnement, médicaments d'exception, etc.) ;
- Participe à des projets reliés à la qualité des soins et services ainsi qu'à l'élaboration de protocoles ou de tout autre outil de travail lié à l'usage des médicaments ;
- Constitue une personne-ressource pour l'équipe interprofessionnelle, notamment pour les activités d'érudition clinique au regard de son expertise.

Le travail en équipe interprofessionnelle contribue à la qualité des soins et services tout en étant source de satisfaction pour les médecins de famille, les professionnels de la santé et les patients.

Ce document a pour objectif de guider les médecins de famille dans le choix des professionnels de la santé dont les activités et les compétences sont les plus pertinentes pour améliorer le suivi de certaines clientèles dans les GMF. À cet égard, l'intégration d'un professionnel de la santé en GMF permettra une offre de services élargie qui apportera un complément à celle des centres intégrés de santé et de services sociaux ainsi que des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

Cette fiche présente différents modèles de collaboration entre le médecin de famille et le pharmacien en GMF.

Exemples de conditions pour lesquelles le patient peut bénéficier d'une collaboration entre le médecin de famille (ou un autre professionnel du GMF) et le pharmacien exerçant en GMF

- Patients vulnérables ou fragiles qui présentent une situation complexe ou requérant des soins de plusieurs intervenants (personnes âgées, polymédication, multimorbidité, insuffisance rénale ou hépatique, toxicomanie, situation psychosociale précaire, perte d'autonomie, troubles neurocognitifs, etc.).
- Patients pour qui l'ajustement de la thérapie médicamenteuse est un facteur clé de l'atteinte des objectifs curatifs, préventifs ou palliatifs (diabète, hypercholestérolémie, hypertension, insuffisance cardiaque, MCAS, AVC, dépression, anxiété, douleur chronique, asthme, MPOC, TDAH, etc.).
- Patients qui sont sujets à des épisodes fréquents d'hospitalisation (grands utilisateurs).
- Patients utilisant un médicament dont les risques pourraient dépasser les bénéfices (ex. : opiacés, benzodiazépines, sédatifs-hypnotiques, antipsychotiques, IPP, etc.).
- Patients qui font usage de médicaments à indice thérapeutique étroit ou de médicaments dont la prise requiert un suivi particulier (ex. : anticoagulants, anticonvulsivants, traitements du VIH, lithium, digoxine, etc.).
- Patients ayant besoin de soutien pour l'adhésion à leur thérapie ou l'usage des médicaments (ex. : inhalateurs, gouttes, timbres, etc.).

Des modèles de pratique porteurs en GMF

Offre de services d'une pharmacienne au GMF-R Le Plein Ciel, Montréal

Sur référence d'un médecin ou d'un autre professionnel, la pharmacienne effectue la révision de la médication de patients pour les motifs suivants :

- 85 ans et plus, prise régulière de médicaments ;
- 75 ans et plus, 8 médicaments et plus ;
- Syndrome gériatrique (chute, HTO, incontinence, etc.) ;
- Trouble neurocognitif, MMSE < 26/30 ou MoCA < 24/30 ;
- Insuffisance rénale chronique ou DFGe < 60 ml/min/1,73 m² ;
- Hospitalisation récente ;
- Douleur chronique ;
- Contexte d'immigration récente.

En complément, les services cliniques suivants sont offerts :

- Revue de dossier ou demande de consultation précise (ex. : objectifs non atteints, effets indésirables, trouble électrolytique, allongement du QT, etc.) ;
- Rencontre d'éducation thérapeutique (ex. : sommeil, douleur, risque fracturaire, vaccination, etc.) ;
- Discussion sur les risques et bénéfices d'un traitement (ex. : antidépresseurs, cannabinoïdes, inhibiteurs de l'acétylcholinestérase, périnatalité, etc.) ;
- Entrevue motivationnelle (ex. : déprescription, inobservance, cas complexe d'arrêt tabagique, etc.) ;
- Réponse aux questions ponctuelles des professionnels.

De plus, la pharmacienne :

- Prévoit une entente de pratique avancée en partenariat avec certains médecins du GMF ;
- S'implique activement dans divers projets (ex. : développement des trajectoires de soins, ordonnances collectives, dossier médical électronique, etc.) ;
- Conseille l'équipe sur les mesures d'hygiène, l'aménagement et le circuit du médicament au GMF ;
- Chapeaute le groupe de travail interdisciplinaire en MPOC ;
- Coordonne les réunions interprofessionnelles ;
- Anime des ateliers de formation pour les professionnels ;
- Supervise des stagiaires en projet sur l'usage optimal des médicaments.

D'autres modèles de pratique sont disponibles à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section **Publications**.

Nous remercions M^{mes} Anne Maheu et Marie-Line Renaud pour la mise à jour de cet outil.

Suivi d'une pharmacienne au GMF Omni-Plateau, Outaouais

La collaboration de la pharmacienne prend les formes suivantes :

- Étude de dossiers de patients sur demande ;
- Consultations ponctuelles avec médecins ou infirmières ;
- Mise à jour des connaissances (révision de traitements, nouvelles lignes directrices, questions fréquemment posées) par bulletin d'information ou présentation-midi.

La pharmacienne intervient dans les champs d'action de la pharmacie suivants :

- Étude pharmacologique pour dossiers complexes (polymédication, gériatrie, insuffisance rénale, maladies chroniques, etc.) ou ciblés (troubles cognitifs, migraine chronique, arrêt tabagique) ;
- Interventions auprès du patient : suivi de traitement et actions subséquentes (ajustement de médication, enseignement, etc.) ;
- Bilan des informations : histoire pharmacothérapeutique, bilan comparatif des médicaments, mises à jour de dossiers cliniques ;
- Lien avec d'autres intervenants (pharmacies communautaires, autres cliniques, etc.) ;
- Révision de la médication (nouveaux patients, inobservance ou incompréhension, posthospitalisation, préconception et grossesse).

Afin d'élargir l'offre de services et de joindre les groupes de patients pouvant bénéficier des services de la pharmacienne, un système de référence systématique a été mis en place pour :

- La révision de la médication ;
- L'étude pharmacothérapeutique ;
- Le suivi de traitement (efficacité, innocuité, observance).

Les consultations avec les patients (en personne ou au téléphone) se font sur initiative de la pharmacienne ou du patient. Ce service est très apprécié par les patients.

Les patients les plus fréquemment vus (environ 75 % de la clientèle) sont ceux qui souffrent d'anxiété, de dépression ou de douleur chronique.

Bibliographie

- SAMIR ABDIN, M., et autres. "Impact of pharmacists' interventions on the pharmacotherapy of patients with complex needs monitored in multidisciplinary primary care teams", *International Journal of Pharmacy Practice*, vol. 20, n° 1, février 2020, p.75-83. doi : 10.1111/ijpp.12577.
- DOLOVICH, L., et autres. "Integrating Family Medicine and Pharmacy to Advance Primary Care Therapeutics", *Clinical Pharmacology and Therapeutics*, vol. 83, n° 6, juin 2008, p. 913-917. doi : 10.1038/clpt.2008.29.
- GOCAN, S., et autres. "Interprofessional Collaboration in Ontario's Family Health Teams : A Review of the Literature", *Journal of Research in Interprofessional Practice and Education*, vol. 3, n° 3, 2014, p.1-19. doi : 10.22230/jripe.2014v3n3a131.
- GUÉNETTE, L., et autres. "Pharmacists practising in family medicine groups : What are their activities and needs?", *Journal of Clinical Pharmacy and Therapeutics*, vol. 45, n° 1, février 2020, p.105-114. doi : 10.1111/jcpt.13035.

